

NOTRE CONTRAT POUR DEMAIN

Vous dire d'abord que notre vision ne s'arrête pas à la durée de notre mandat.

Hier, aujourd'hui et demain, l'envie d'être fier de l'image et de la position de notre Ville dans la région, l'Europe et le monde, le besoin de valoriser nos ressources humaines par la promotion des activités, de l'emploi, de la formation et de l'éducation, l'intention de construire entre acteurs les conditions de la solidarité, du bien-être et de la sérénité et la nécessité de fédérer l'Entité dans un juste équilibre guident nos décisions.

Pour que ces considérations ne restent pas de vains mots, nous avons défini nos priorités pour les 6 années à venir et ce, en respectant les objectifs établis lors des précédentes mandatures.

Le « Contrat pour Demain » mis à jour deviendra donc notre feuille de route à tous.

Bien sûr la cohésion sociale est chacun le sait, le leitmotiv de notre bible progressiste. Elle le reste à coup sûr et nous la développerons plus longuement par ailleurs mais elle ne peut se fonder et s'éclorre que sur un terreau sain.

Nous voulons ainsi agir dans toutes les matières environnementales pour améliorer le cadre et les conditions de vie des Saint-Ghislainoises et des Saint-Ghislainois. Nous misons donc sur l'environnement et l'économie pour esthétiser et durabiliser notre développement territorial

Outre les soins que nous apportons à notre belle et vaste Dame Nature, nous sommes conscients que nous devons accroître sans timidité le nombre de nos espaces verts mais surtout qu'il faut leur donner du sens. La restauration de la convivialité en milieu urbain est à ce prix.

Dans le même ordre d'idées, un environnement décent et épanouissant est primordial pour garantir une véritable qualité de vie. Et, dans cette problématique, la recherche de solutions durables s'avère nécessaire à une politique solidaire. Ainsi, l'accès aux énergies renouvelables et la réduction des nuisances représentent des enjeux cruciaux

Parallèlement, la propreté publique, elle, aide à lutter contre le sentiment d'insécurité et doit donc être assurée efficacement dans tous les lieux de vie.

Au-delà des préoccupations environnementales basiques (comme la prévention, la réutilisation et le recyclage), l'accent doit être mis sur l'étape première du processus, à savoir le nettoyage de l'espace public et la récupération des déchets.

En conséquence, des actions menées sur le terrain, accompagnées par l'incitation et la valorisation du civisme sont les clefs d'une amélioration à long terme de notre cadre de vie.

L'espace public doit être aménagé et conçu pour durer. La Ville se fera donc une priorité d'en garantir la conception rationnelle et les moyens de son entretien. Pour nous, la finalité de l'espace public est la réappropriation de la Ville par ses habitants en y facilitant et sécurisant les déplacements et en redevenant un lieu de rencontres et d'accès aux services de la cité.

Tout naturellement, une autre de nos priorités est la mobilité car circuler, à tout âge, confortablement dans chaque quartier et en toute sécurité doit redevenir facile et agréable.

La Ville ne peut pas seulement être réservée à ceux qui possèdent des moyens motorisés individuels de transport. Elle ne doit pas non plus devenir une vitrine touristique ou patrimoniale sans commodités pour les déplacements quotidiens.

Non, pour nous, la politique de mobilité doit permettre de faciliter les contacts sociaux, l'accès au travail, aux commerces, à l'enseignement, à la culture et aux loisirs, ... de la façon la plus douce possible.

Mais pour réaliser un développement urbain organisé au bénéfice de la collectivité dans son ensemble, une politique du logement concertée est également incontournable. Le droit à un logement décent consacré par l'article 23 de la Constitution doit être concrétisé pour permettre à toute personne de s'épanouir à l'abri des aléas de la vie.

Le logement est en effet le lieu de vie premier où chacun peut développer son intimité et nouer les relations sociales de son choix.

Enfin, ne l'oublions pas, en sus des prix prohibitifs, l'absence de logement et l'occupation d'un logement inadapté ou insalubre sont les premiers facteurs qui conduisent vers la grande exclusion. Il faut donc impérativement garantir l'augmentation et la rénovation des logements en harmonie avec le développement des équipements sociaux nécessaires à la vie dans la cité et celui d'activités créatrices d'emplois accessibles aux citoyens.

C'est pourquoi nous insisterons sur la bonne gouvernance et la transparence de la société de logements sociaux forte de 1 800 habitations et veillerons à la plus parfaite transversalité des acteurs du monde social.

Il nous paraît également évident qu'aujourd'hui, la nécessité de la participation d'une commune aux échanges internationaux ne fait plus aucun doute. Et plus encore pour Saint-Ghislain qui se situe au carrefour de voies de communication extrêmement stratégiques, plate-forme multimodale par excellence.

Nous comptons donc profiter de l'expérience avec nos villes jumelées et amies pour renouveler nos modes d'action et affirmer une active solidarité.

Car rendre Saint-Ghislain plus visible dans le monde, c'est bien sûr favoriser son développement économique. Notre Ville veut s'inscrire dans une dimension d'avenir transfrontalier !

L'emploi et la formation sont aussi des vecteurs importants d'intégration sociale.

A cet égard, la mise au travail, la création d'emplois et la pérennisation de ceux-ci font partie de nos priorités. En effet, face à la demande d'emplois particulièrement élevée chez les plus jeunes, il faut tout mettre en œuvre pour cerner les problèmes au plus près et systématiquement activer un accompagnement adapté. Parallèlement, il faut aussi avoir une attention soutenue pour les plus de 55 ans.

En outre, cette volonté doit être liée avec la possibilité pour chaque personne d'améliorer ses qualifications professionnelles. Les potentialités existent mais doivent être mieux mises en lumière.

Par ailleurs, la Ville a l'obligation de jouer un rôle d'employeur exemplaire et notamment, en termes de statut, de normes pour les salaires les plus modestes et de qualifications adéquates pour les travailleurs engagés dans le secteur public.

Notre Ville étant la deuxième plus grosse commune pourvoyeuse d'emplois de l'Arrondissement, nous voulons en faire profiter un maximum de nos citoyens.

Enfin, nous voulons relancer le débat de la relocalisation démocratique (promotion des circuits courts de production et de distribution).

Concrètement, voici quelques projets que nous voulons réaliser dans ces domaines :

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Favoriser autant que possible l'utilisation d'énergies naturelles alternatives pour tous nos bâtiments et investir de manière optimale dans le développement durable.
- Développer les éco-zonings.
- Poursuivre notre politique de suppression des friches industrielles pour améliorer notre cadre de vie et encourager la réhabilitation des sites désaffectés.
- Réhabiliter le site lieu-dit « Le Maquis » à Villerot.

POLITIQUE EN MATIERE DE DECHETS ET ENVIRONNEMENT

- Promouvoir plus encore le tri sélectif dans les écoles et sensibiliser notre jeunesse aux énergies alternatives.
- Mettre en place un service de ramassage de déchets verts pour les personnes éprouvant des difficultés de locomotion et étudier la possibilité de mettre en place des espaces de compostage.

VOIRIES, EGOUTTAGE, ECLAIRAGE

- Amélioration du réseau d'égouttage sur l'ensemble de l'Entité et en particulier à Hautrage-Etat et à Douvrain (quartier des Criquelions).
- Et tout simplement, sans relâche, continuer le travail d'entretien de toute la Ville, travail peu spectaculaire certes, mais primordial et quotidien : voiries, égouttage, sentiers, éclairage...
- Continuer à embellir les artères principales, mettre en valeur les places et squares publics.

PME, COMMERCE, TOURISME ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL,

- Etendre la zone d'activités économiques « La Riviérette » au Terril 33 en créant un espace de mixité « entreprises-habitat ».
- Accueillir prioritairement des entreprises non délocalisables (TPE/PME : Très Petites Entreprises/Petites et Moyennes Entreprises).
- Promouvoir le développement commercial, les partenariats et la politique de différenciation (garantir l'avenir des petits commerçants qui fournissent une offre différente et complémentaire à celle des grandes surfaces).

- Mettre en place une plate-forme de réflexion sur le management de notre centre-ville.
- Intégrer le programme de développement transfrontalier.
- Participer au programme de partenariat stratégique local (Cœur de Hainaut, centre d'énergies).
- Intensifier le développement du tourisme local en préservant et en valorisant les ressources naturelles et patrimoniales de l'Entité ; lors d'évènements importants (Festival de Folklore), inciter les commerçants à proposer des animations complémentaires.
- Enrichir le chapitre consacré au tourisme notamment sur le site Internet et développer les possibilités d'accueil des touristes.
- Mettre en valeur notre patrimoine.
- Soutenir toutes les initiatives en matière d'emploi de proximité ainsi que le développement du commerce et de l'artisanat locaux.
- Encourager le développement des commerces en centre-ville et des magasins de proximité au cœur des villages et dans les quartiers.
- Multiplier les synergies avec les acteurs de l'aide à l'emploi (Maison de l'Emploi, salon de l'emploi) et particulièrement notre Ecole de Promotion sociale et le monde du travail.
- Mettre en place un organe consultatif de développement territorial en collaboration avec les acteurs locaux tels que les associations de commerçants.
- Dynamiser la politique de réinsertion (art. 60, ...)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

- Favoriser l'accès à la propriété du logement par la promotion immobilière en particulier par l'action de notre régie communale autonome (en structuration).
- Axer notre politique de promotion immobilière sur la qualité et le confort énergétique.
- Créer des logements de transit supplémentaires afin de pouvoir offrir un hébergement, limité dans le temps, aux personnes en difficulté.
- Privilégier la mixité sociale au niveau des quartiers.
- Veiller à la cohérence architecturale de notre Entité, en en équilibrant la densité dans le respect du caractère traditionnel des villages, et encourager la construction de maisons passives.
- Continuer le programme de rénovation des logements.
- Participer au projet d'ancrage communal (programmation diversifiée de logements adaptés à toutes les situations sociales et particulièrement aux personnes handicapées).
- Renforcer la collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale et le Logis saint-ghislainois.

- Encourager la construction de logements et initier des partenariats public-privé en cohérence avec le tissu local.
- Promouvoir les projets immobiliers mixtes (habitat–commerces) le long des artères principales et près des centres urbains, particulièrement près des places publiques.
- Développer le guichet du logement en tant que carrefour de toutes les informations relatives au logement.

MOBILITE

- Un plan de désengorgement autour des écoles du centre-ville.
- Augmenter le nombre de places de stationnement.
- Continuer à investir dans la construction et la réparation de trottoirs.
- Poursuivre la sécurisation des axes routiers.
- Adapter la hauteur des trottoirs pour faciliter l'utilisation des déambulateurs, poussettes, caddies, bagages, ... et prendre en considération l'aspect PMR dans toute rénovation de trottoirs et d'accessibilité des bâtiments.
- Poursuivre le maillage des pistes cyclables.
- Soutenir (par la mise à disposition de locaux) la création d'ateliers de récupération et de réparation de vélos, dans un objectif d'accès pour tous à la mobilité.
- Augmenter les espaces de « dépose-minute ».
- Mener des actions en partenariat avec les écoles pour faire découvrir les itinéraires verts et sécurisés de notre Entité.
- Rester vigilant au développement du plan RAVEL sur ses voies secondaires et tertiaires.
- Envisager l'extension de l'offre du Taxi social.
- Encourager les élèves de nos établissements scolaires à utiliser les moyens « doux » de déplacement quand ils se rendent à l'école.

RELATIONS INTERNATIONALES

- Continuer notre solidarité internationale, voire la renforcer, en augmentant le budget coopération au développement.
- Promouvoir les initiatives qui renforcent le commerce équitable.
- Soutenir nos festivals et autres manifestations à but humanitaire.
- Intensifier les échanges avec nos villes jumelées et amies plus particulièrement en faveur de nos jeunes.

À Saint-Ghislain, nous ne laissons personne au bord du chemin !

Pour être véritablement porteuse de progrès et de changement, l'action sociale doit viser l'émancipation des personnes pour le bien de tous. Elle doit avant tout avoir pour premier mot d'ordre le combat pour l'égalité des chances et le respect de la multiculturalité comme de l'intergénérationnel.

L'action sociale a évolué. La charité, l'assistanat et les politiques de bonne conscience doivent se transformer en une véritable solidarité. Nous voulons pour cela renforcer la cohérence des politiques sociales.

Il en va de même en ce qui concerne l'accessibilité aux soins. C'est pour nous une priorité absolue. Notre combat passe par la défense d'un hôpital public.

Toutefois, nous savons que de par sa nature, l'insécurité frappe les plus fragilisés, les jeunes enfants, les personnes isolées, les quartiers précarisés, etc.

Nous maintenons, donc toute notre attention sur les publics en souffrance, en les aidant à assurer leur autonomie et en optimisant l'intervention sociale pour préserver la dignité humaine. La détresse n'est pas seulement économique, elle est aussi affective et il est donc primordial de pratiquer l'écoute positive.

Dans cette optique, l'Administration a son rôle à jouer : elle se doit avant tout d'être tournée vers le service à la population.

L'accueil du citoyen, la réactivité face aux demandes, l'accès à l'information sont des conditions-clefs pour offrir à la population une administration moderne et dynamique.

Nous voulons miser sur la transparence en tout et entre tous, agrémentée d'un sourire pour chacun !

Quant à la sécurité, elle est l'un des premiers droits des citoyens. L'assurer pour maintenir la tranquillité publique fait partie des missions que nous assumons sans complexe et avec détermination.

La sécurité doit être abordée de façon globale et adaptée. Prévention, répression et solidarité sont indissociables autant que complémentaires.

Pour nous, c'est une affaire de lutte contre les inégalités et un combat permanent que nous mènerons pour garantir une sécurité d'existence à chacune et à chacun.

Concrètement, nous allons :

SECURITE - PREVENTION

- Renforcer, dans les quartiers, les actions visant la tranquillité publique par une présence accrue de notre Police de proximité.
- Développer les mesures de prévention, par l'information, l'éducation et les conseils, particulièrement envers les publics vulnérables.
- Favoriser le dialogue avec les jeunes, non touchés par les structures d'encadrement habituelles.
- Augmenter le nombre de caméras de sécurité aux endroits critiques.
- Augmenter et créer des espaces de paroles et de rencontres dans les quartiers afin d'améliorer la cohabitation et la compréhension entre les différentes cultures et générations.
- Développer la plate-forme « Sérénité », instaurer une charte de lutte contre la violence et du respect de l'autre, par le biais des écoles.
- Améliorer le relationnel dans tous les quartiers en mettant en place un service de médiation et de conciliation et en soutenant les actions de convivialité entre voisins.

ACCUEIL, INFORMATION, PARTICIPATION ET INTEGRATION CITOYENNE

- Adapter nos infrastructures pour que nos services puissent accueillir les citoyens, en particulier les personnes handicapées, dans les meilleures conditions, améliorer leur accessibilité et ouvrir un bureau d'accueil préservant la confidentialité.
- Développer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.
- Installer des bornes informatiques et multiplier les points de service internet gratuits notamment au sein de l'Administration communale.
- Adhérer à une démarche continue d'amélioration de la qualité des services (efficacité, disponibilité, convivialité).
- Etudier la mise en place d'un service d'assistance administrative au sein de l'administration communale et au domicile des personnes éprouvant des difficultés pour se déplacer.
- Organisation de cours de français et langues étrangères.
- Renforcer le respect de la différence (égalité hommes-femmes, lutte contre l'homophobie, la xénophobie, le racisme et le poujadisme) dans tous les secteurs de la vie communale.
- Systématiser la participation et les projets citoyens dans le cadre du « Contrat pour demain ».
- Développer la politique communale d'achats responsables en recourant, en particulier, au commerce équitable.
- Développer au maximum les parcours d'insertion professionnelle : art 60, ALE et accueil de stagiaires.
- Maintenir et développer le Plan de Cohésion Sociale.
- Multiplier les logements sociaux adaptés à la personne handicapée et renforcer les synergies avec le Logis saint-ghislainois et l'Agence Immobilière Sociale.

SANTE

- Mettre en place un guichet d'information « santé » en partenariat avec le Centre de Santé.
- Promouvoir les actions de prévention et de dépistage médical accessibles à tous.
- Créer des synergies avec la Maison médicale de notre Entité.
- Centraliser l'offre et la demande d'activités intergénérationnelles.
- Placer des fontaines d'eau potable dans toutes les infrastructures publiques.
- Développer les parcours et espaces « santé » dans l'Entité (bois de Baudour, stade Saint-Lô) et promouvoir l'information sur leurs bienfaits.

ACTIONS DU CPAS

- Eriger une nouvelle résidence pour personnes âgées.
- Création d'une maison de la convivialité : reconversion du home de Terre en centre d'aide à la parentalité et en espace intergénérationnel (garde d'enfants malades, structure de répit pour jeunes avec handicap, animations pour personnes âgées).
- Protéger les enfants et investir dans leur avenir en soutenant et en organisant des activités en leur faveur.
- Lutter contre l'isolement social et l'exclusion en organisant des ateliers et des manifestations culturels.
- Intensifier nos collaborations avec d'autres secteurs sociaux tels le Relais Social et l'asbl Acces-sport afin de développer un travail en réseau et pluridisciplinaire.
- Poursuivre la lutte contre la fracture numérique par le développement d'espaces publics numériques.

Pour les citoyens, nous voulons aussi développer et appliquer l'adage « un esprit sain dans un corps sain ».

Nous tenons à privilégier la qualité de la relation parents-enfants dès les premières semaines de la vie. Cela revient à assurer le développement harmonieux de l'enfant et à lui donner les bases pour se construire un avenir solide.

Les lieux de socialisation pour les enfants ou pour les jeunes doivent avoir un fonctionnement exemplaire car ils sont des lieux d'apprentissage de la vie en groupe. Ils doivent, ainsi, être le reflet d'une société où les contradictions et les confrontations peuvent s'exprimer pour se résoudre par le consensus.

En partant du principe que la diversité est enrichissante, nous voulons préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyennes et des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte à toutes les cultures.

Pour ce faire, le système éducatif sera performant et permettra à l'élève d'acquérir les « savoirs » et les compétences qui lui serviront pour toute une vie.

Quoi qu'il en soit, la seule méthode pour lutter contre les inégalités repose sur un enseignement de qualité accessible à tous sans distinction aucune. Dans un environnement convivial et sécurisé, la tolérance, le respect et la connaissance resteront toujours les plus puissants vecteurs de la démocratie.

L'épanouissement passe immanquablement par la culture dont nous devons renforcer l'accessibilité et la défense de ses innombrables déclinaisons.

Il passe aussi et bien sûr par la pratique aisée d'une activité physique et sportive, facilitée et toujours plus démocratisée dans des infrastructures adaptées et agréables.

Concrètement, nous allons :

ENSEIGNEMENT

- Assurer un nombre de places pour les enfants porteurs d'un handicap dans les structures de l'enfance en garantissant la formation des moniteurs.
- Intensifier l'éveil musical dès le plus jeune âge.
- Renforcer l'apprentissage de la citoyenneté.
- Aménager, dans nos écoles, des espaces adaptés à l'âge des enfants pour la pratique d'activités sportives et mettre en oeuvre des « observatoires de la nature ».
- Intensifier les échanges avec nos deux villes jumelées et amies.
- Développer les échanges pédagogiques linguistiques.
- Promouvoir et diversifier les projets éducatifs de nos écoles.
- Encourager les classes de dépaysement (neige, mer, montagne, sciences, langues, ...).
- Développer les synergies entre les Académies de musique, les écoles fondamentales et le Foyer culturel.
- Ouvrir de nouvelles sections qualifiantes en tant qu'important levier socio-professionnel.
- Accentuer les liens avec le monde du travail.
- Informer le public des offres « activités temps libre » tous domaines confondus.

JEUNESSE

- Rénover et diversifier nos aires de jeux.
- Mettre en place de nouvelles infrastructures de quartiers. Elles seront construites en s'inscrivant dans le développement durable et recourront aux énergies renouvelables.
- Poursuivre le plan « Espaces multi-sportifs » de rue.
- Poursuivre le programme des journées récréatives et festives de la jeunesse (Fête de la Jeunesse, Park Rock Festival, ...)
- Ouvrir une maison des jeunes avec des espaces décentralisés dans les quartiers.

- Développer des synergies entre les écoles, les clubs, la future Maison des Jeunes, Saint-Ghislain Sports et le monde associatif.
- Mettre en place, pour les jeunes, une structure spécifique « fun » adaptée à l'évolution constante du Sport de rue.

SPORTS

- Promouvoir la pratique sportive et optimiser les relations avec les clubs sportifs de l'Entité.
- Encourager et initier les actions d'éducation à la santé et à l'hygiène.
- Rénovation du Stade St-Lô et particulièrement la piste d'athlétisme et son terrain principal de football.
- Finalisation des dossiers subventionnés en cours (vestiaires de l'ASC Baudour, multisports du Parc de Baudour, rénovation de l'aire de jeux du Parc de Baudour, rénovation des vestiaires de la piscine et création d'une patageoire).
- Poursuivre l'étude en cours pour la rénovation de la salle omnisports et polyvalente d'Hautrage et la rendre encore plus multifonctionnelle en vue d'y accueillir de nouvelles animations et manifestations.
- Rénovation du terrain de football de Sirault en vue de la pratique conjointe de plusieurs disciplines sportives (football, rugby, ...).
- Continuer l'aménagement de l'espace de loisirs du « Tennis des Herbières ».
- Etoffer l'offre de stages et des activités « jeunes » durant les périodes de vacances particulièrement en matière socio-culturelle.

SENIORS – HANDICAPES

- Continuer à adapter nos infrastructures pour les rendre accessibles aux personnes handicapées.
- Créer un circuit-promenade spécifiquement adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Favoriser toutes les synergies entre Handisport, les fédérations du sport scolaire, de l'ADEPS et du SPJ.
- Développer des activités spécifiques en faveur des seniors et personnes âgées en partenariat avec Saint-Ghislain Sports (aquagym adaptée, gymnastique douce, sophrologie, danse, ...).
- Créer un véritable guichet d'information pour le sport et instaurer un plan de détection et de valorisation des capacités sportives de nos jeunes avec l'asbl Saint-Ghislain Sports.

CULTURE

- Dynamiser le Musée de la Foire et de la Mémoire.
- Etre attentifs au développement d'actions et de projets dans le cadre de « Mons 2015 ».
- Adhérer systématiquement aux Journées du Patrimoine et aux week-ends « Wallonie Bienvenue » (promotion des artisans).
- Renforcer l'action du Foyer culturel et décentraliser ses activités, rechercher des partenariats avec les écoles, la future Maison des Jeunes et les quartiers.
- Mettre toujours plus en évidence le dynamisme de notre bibliothèque et encourager les synergies avec le Foyer culturel, le Musée de la Foire et de la Mémoire, les Académies et l'Ecole de Promotion sociale.
- Contribuer à la promotion de nos manifestations (Ascension, divers festivals) et de nos attractions touristiques (par exemple le télésiège aux Herbières).
- Mettre en évidence et valoriser les espaces de notre patrimoine historique (l'Eglise Saint-Géry, les Halles, la Chapelle des Sœurs de la Charité et la Tour de Saint-Ghislain, ...).
- Recourir systématiquement aux dispositions de l'Article 27 (tarif réduit pour les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale).
- Développer des partenariats entre les associations à objectif social, des seniors, d'aide à la jeunesse et les acteurs culturels.
- Continuer à améliorer l'accueil des personnes handicapées moteur mais aussi sensoriel.
- Promouvoir l'utilisation du Théâtre de Verdure.
- Valoriser les œuvres d'art dans les bâtiments publics, les parcs et sublimer notre quotidien en décorant les équipements usuels.
- Mettre en valeur nos bâtiments publics.

Sans être forcément exhaustive, cette liste représente les principaux engagements que la Ville de Saint-Ghislain souhaite prendre envers ses citoyens.

Cette note de politique générale a été approuvée « lors et par » une assemblée citoyenne en septembre 2012 à Villerot.